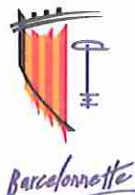


Commune de BARCELONNETTE

- Alpes de Haute Provence -



PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le quatre juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Barcelonnette dûment convoqué en date du 26 mai 2014, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Pierre MARTIN CHARPENEL, Maire.

Présents :

M. Pierre MARTIN CHARPENEL, M. Yvan BOUGUYON, Mme Michèle ANDRE, M. Patrice BAGUE, Mme Sophie VAGINAY, M. Miguel ORTUNO, Mme Florence ALLEMANDI, Mme Marie Hélène LAE, Mme Chantal BONAGLIA, M. Frédéric MAURIN, Mme Jocelyne GARINO, M. Pierre MAILLARD, Mme Isabelle ENTRESANGLE, Mme Annie TESQUET, M. Joseph GARCIN, Mme Tiphany REYNAUD, M. Jean-Michel PAYOT, Mme Séverine DOUX, M. Sébastien GOLE, Mme Sabine BLATTMANN.

Absents excusés :

M. Jean Michel FRELASTRE qui a donné pouvoir à M. Yvan BOUGUYON
M. Patrick BARRE qui a donné pouvoir à M. Pierre MAILLARD
M. Sébastien GOLE qui a donné pouvoir à Mme Séverine DOUX

Nombre de conseillers :

En exercice : 23 Présents : 20 Votants : 23

M. Frédéric MAURIN a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des nouveaux rythmes scolaires
- Approbation du règlement des marchés
- Création d'un emploi ATSEM (école maternelle)
- Informations
- Questions diverses

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**n° 46/2014****• Approbation du nouveau temps scolaire à compter de la rentrée 2014**

Le conseil municipal, après un vote (Pour 19 – Contre 4), approuve la nouvelle organisation du temps scolaire de deux écoles communales de la ville à compter de la rentrée scolaire 2014/2015 de la façon suivante :

1 – Horaires scolaires –

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 08h30 – 11h30 (prise en charge par E.N à 8h20)

Lundi, mardi, vendredi : 13h30 – 16h30 (prise en charge par E.N. à 13h20)

2 – Organisation périscolaire :

Du lundi au vendredi : 7h45 à 8 h 20 : garderie

Lundi, mardi, vendredi : 11h30 – 13h30 : pause méridienne avec restauration sur inscription

Mercredi, jeudi : 11h 30 – 12h : garderie avec restauration sur conditions

Mercredi : 13h30 - 18 h : accueil ALSH

Jeudi : 13 h 30 - 16h 30: nouvelles activités périscolaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16h30 – 18h00 : garderie

ORGANISATION DES MARCHES SUR DOMAINE PUBLIC**n° 47/2014**

Le conseil municipal, à l'unanimité, précise que les marchés sont organisés les mercredis et samedis matins sur la place Aimé Gassier et en approuve le règlement. Il indique que la délibération du conseil municipal en date du 9 juillet 1993 portant extension du marché sur la place Saint Pierre, est abrogée.

CREATION D'UN EMPLOI D'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)**n° 48/2014**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi permanent d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps complet relevant du cadre d'emploi des ATSEM de la filière médico-social en raison du prochain départ à la retraite d'un adjoint technique affecté à l'école maternelle.

REMBOURSEMENT DE SINISTRE**n° 49/2014**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'imputer à l'article 7788 du budget communal la somme de 602.14 € versée par la compagnie d'assurances Groupama, au titre de la dégradation de la borne d'entrée Est de la rue Manuel survenu le 2 février 2014 à la suite d'un choc par un véhicule.

BUDGET PRINCIPAL 2014

n° 50/2014

Décision modificative n° 1 - Virement de crédits

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits d'investissement d'un montant de 21 700 € en vue de faire face à des travaux non prévus à la place de la non réalisation de certains programmes.

BUDGET « QUARTIER CRAPLET » 2014

n° 51/2014

Décision modificative n° 1 - Virement de crédits

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits d'investissement d'un montant de 12 000 € en vue de faire face à l'acquisition de mobilier et le remboursement de cautions locatives et, en contrepartie, de diminuer le montant de travaux.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Séisme :**

M. le Maire indique que la préfecture a fait savoir, par un courrier en date du 14 mai 2014, qu'elle procède à l'instruction de la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle du séisme survenu le 7 avril et qu'elle tiendra informée la commune de la suite qui y sera donnée par la commission interministérielle.

- **Collectif « Stop TAFTA »**

Un collectif « Stop TAFTA » de la vallée de l'Ubaye s'est réuni en vue de contester le projet de traité transatlantique.

- **Elections sénatoriales :**

La préfecture informe la commune qu'un conseil municipal devra se tenir impérativement le vendredi 20 juin en vue d'élire les élus (7 délégués titulaires + 4 suppléants) en charge des élections sénatoriales prévues à Digne le 28 septembre 2014.

Le secrétaire de séance,



Frédéric MAURIN